

en ligne en ligne

BIFAO 10 (1912), p. 165-167

Émile Chassinat

Un nom de roi nouveau?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN NOM DE ROI NOUVEAU?

PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.

Au cours des fouilles que j'ai pratiquées, au début de l'année 1906, pendant un mois environ, dans la vallée ouest de Bibân el-Molouk, mes recherches ont porté sur deux points : la petite gorge voisine du tombeau d'Aménôthès III, découvert en 1798 par les savants attachés à l'expédition française, puis, sur un rayon assez étendu, les environs du tombeau d'Eï. Elles ont eu pour résultat la mise au jour, près de la tombe d'Aménôthès, d'un petit hypogée déjà violé.

Il est situé au fond du cul-de-sac à l'entrée duquel la sépulture d'Aménôthès est creusée. Il était entièrement masqué par la masse des déblais rejetés de celle-ci, et au milieu desquels j'ai recueilli plusieurs fragments de cuir délicatement ouvrés, entre autre une pièce à peu près intacte, actuellement conservée au Musée du Caire, qui semble avoir fait partie d'un de ces carquois que l'on voit accrochés aux côtés de la caisse des chars de guerre (1). L'unique chambre dont il se compose est peu vaste et ne semble pas avoir reçu de décoration; les parois en sont grossièrement aplanies. On y pénètre par une porte basse, aux montants assez régulièrement dressés, et qu'un mur construit en moellons lités à sec obturait presque complètement, ne laissant dans le haut qu'un étroit espace par lequel les spoliateurs sont entrés (2).

S'agit-il d'un caveau royal? L'aspect des lieux permettrait d'en douter. On serait plutôt tenté d'y voir une tombe réservée par faveur spéciale à quelque parent ou favori d'un pharaon, ainsi qu'il a été fait dans la vallée principale pour Iouia et Touiou, le père et la mère de Tîî, et pour Maherprî, peut-être

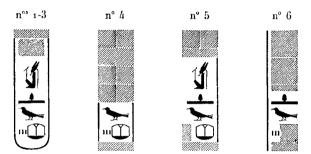
de fermeture par l'un des deux tombeaux anonymes et non décorés qu'on rencontre avant d'arriver à l'hypogée de Eï où elle subsiste encore.

⁽¹⁾ Il a sans doute fait partie du matériel funéraire d'Aménôthès III.

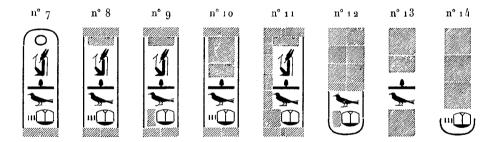
⁽²⁾ On peut encore avoir une idée de ce genre

même un simple magasin ou dépôt funéraire de matériel dépendant du tombeau d'Aménôthès III.

La chambre ne contenait plus de son mobilier que des poteries brisées et six bouchons de jarres en argile séché au soleil. Ces bouchons, de forme ronde (n° 1-2) ou allongée (n° 3-6) portent imprimée en relief, sur la face supérieure, l'inscription suivante :



L'examen des déblais qui encombraient les abords de la tombe amena la découverte de huit autres bouchons semblables, un rond et sept allongés :



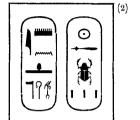
Ces différents fragments permettent de reconstituer en son entier le texte de l'empreinte :
les hiéroglyphes, sur un point de l'ellipse manque affaire à un nom relève en grand

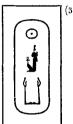
La forme particulière du cadre dans lequel sont inscrits tout en se rapprochant de celle du cartouche, en diffère détail : la barre tangente à l'une des extrémités de ici. D'où l'on pourrait induire que nous n'avons pas royal, mais à une marque analogue à celles que l'on nombre sur les bouchons de jarres provenant des celliers et des magasins des temples et des tombes. On ne saurait cependant tirer de ce fait un argument définitif en faveur de l'une ou de l'autre des deux solutions

possibles. Car si, sur certains scellés, l'indication de la matière contenue dans les vases est parfois incluse dans un encadrement elliptique, par exemple: « encens du temple » (1), il n'est pas rare non plus de voir des noms royaux présentés de la même manière. J'ai trouvé en effet, dans la nécropole de Drah abou'l Neggah, une certaine quantité de briques estampées au nom d'Hatshopsouitou et d'Aménôthès II où le cartouche affecte la même forme que sur nos bouchons de jarres:

D'autres briques présentant la même caractéristique sont déjà connues (4).

Je ne me hasarderai pas de conclure en l'absence de données plus précises, ni de faire une hypothèse facile sur la place que pourrait occuper le roi présumé dans la



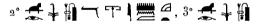


série chronologique. Il me suffira, dans le présent, de signaler la ressemblance qui existe entre le nom *Amenhotpou oïrhibouri* (5) inscrit sur les morceaux d'argile que je viens de décrire et celui de plusieurs souverains de la XVIII^e dynastie.

É. Chassinat.

(1) Cf. J. E. Quibell, The Ramesseum, pl. XI, fig. 29.

- (2) J'ai recueilli deux exemplaires de cette brique dans les débris accumulés autour de la tombe en forme de pyramide située au-dessus du tombeau de Djanofir.
- (3) J'ai trouvé plusieurs de ces briques dans la partie de la nécropole nommée el-Birâbi (cf., pour l'emplacement de ce site, la carte publiée dans W. Spiegelberg et Percy E. Newberry, Report on some Excavations in the Theban Necropolis, pl. 11). Il n'est sans doute pas inutile de noter que, sur les briques estampées au nom d'un particulier, ce nom et les titres du personnage sont insérés dans un encadrement rectangulaire. J'en ai trouvé un nombre assez considérable



D'autres encore, provenant également de Drah abou'l Neggah, et qui sont reproduites dans W. Spiegelberg et Percy E. Newberry, op. cit., p. 40, fig. 34 et 35, affectent la même disposition.

- (4) Voir par exemple J. E. Quibell, The Ramesseum, pl. XI, fig. 4 et 48.
- (5) Ma lecture, si elle est exacte, implique le déplacement du signe du pluriel, qui doit suivre et non précéder le syllabique $\bigcap hib$.